

Date de transmission de l'acte : 12/09/2024

Date de réception de l'AR: 12/09/2024

065-216500025-DE_036_2024-DE

A G E D I

République française
HAUTES-PYRENEES

ADÉ

Séance du 05 septembre 2024

Membres en exercice :

13

Date de la convocation : 30/08/2024

Le 05 septembre 2024, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Marc BOYA.

Présents : 12

Présents : Jean-Marc BOYA, Didier LOPEZ, Maryline CARASSUS, Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Sabine DAMBAX-RODRIGUES, Sandrine MILLET, Mathilde BOURDIEU, Manuel DUARTE, Xavier DUPUIS, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Florence POIZAC.

Votants : 12

Pour : 12

Représentés : .

Contre : 0

Excusés : Patrick LAYERLE.

Absents : .

Abstentions : 0

Secrétaire de séance : Mathilde BOURDIEU.

Objet : Délibération de la décision modificative n°1 - COMMUNE D'ADE 2024 - DE_036_2024

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
011 - 60611	Eau et assainissement	0	2 500
011 - 6064	Fournitures administratives	0	1 000
011 - 613	Locations	0	2 500
011 - 615232	Entretien, réparations réseaux	0	1 000
011 - 6161	Multirisques	0	100
011 - 637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	10
7022 ()	Coupes de bois	82 454	0
7025 ()	Taxes d'affouage	5 850	0
73172 ()	Taxe de séjour	460	0
74111 ()	Dotations forfaitaires des communes	259	0
741121 ()	DSR des communes	3 462	0
742 ()	Dot. aux élus locaux	3 320	0
744 ()	FCTVA	1 003	0
74712 ()	Emplois d'avenir	4 543	0

AGEDI		Autres participations Etat	
		-4 000	0
7478 ()	Participation Autres organismes	-10 068	0
75811 ()	Redev. concessions, brevets, licences...	21	0
75888 ()	Autres	692	0
7688 ()	Autres	6	0
73211 ()	Attribution de compensation	-2 972	0
70688 ()	Autres prestations de services	10 680	0
73223 ()	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	3 700	0
011 - 61551	Entretien matériel roulant	0	10 000
011 - 615231	Entretien, réparations voiries	0	10 000
011 - 61524	Entretien bois et forêts	0	5 000
011 - 6015	Terrains à aménager	0	67 300
TOTAL FONCTIONNEMENT		99 410	99 410
Investissement		Recettes	Dépenses
10222-0	FCTVA	4 615	0
1321-0	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	-32 829	0
13461-0	Dot. équip.territoires ruraux non transf	32 000	0
2157-0	Matériel et outillage technique	0	3 786
TOTAL INVESTISSEMENT		3 786	3 786
TOTAL		103 196	103 196

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le président de séance

Jean-Marc BOYA




Le secrétaire de séance,

Mathilde BOURDIEU

